

# Terres agricoles : « Il faut dire stop à l'artificialisation du Grand Annecy »

Soucieuses de ne plus voir les constructions nouvelles empiéter sur les terres agricoles du bassin annécien, plusieurs associations, regroupées au sein de France Nature Environnement, enjoignent les collectivités locales à faire preuve de vigilance sur le sujet.

Par **Jean-Baptiste SERRON** - Aujourd'hui à 10:52 | mis à jour aujourd'hui à 11:14 - Temps de lecture : 3 min

\_ | | Vu 41 fois



Les membres de France Nature Environnement de Haute-Savoie militent pour préserver les terres agricoles. Photo Le DL/J.B.S.

« Il est urgent de changer de logiciel ! On ne peut plus taper dans le foncier agricole pour assouvir les besoins économiques et en habitat du territoire. » C'est avec ce cri du cœur que les membres de France Nature environnement Haute-Savoie (FNE 74), un collectif qui agrège plusieurs associations, lancent l'alerte en ce début d'année. Leur cible : les élus du Grand Annecy. Leur combat : faire en sorte que la croissance du territoire ne soit plus leur seule boussole. Leur objectif : « Zéro artificialisation supplémentaire » dans les 10 ans.

« En 2001, rappelle Jean-Claude Beillard, de FNE 74, nous avons déjà lancé un appel aux élus, et il avait été entendu. On était passé de 500 m<sup>2</sup> de terres consommés par habitant à 250. On s'était par exemple mis à construire de petits logements collectifs dans les communes rurales. Aujourd'hui, ralentir ne suffit plus. Il faut dire stop ! »



Les membres de FNE 74 militent pour préserver les terres agricoles. Photo Le DL/J.B.S.

« Et c'est assez urgent, embraye Pierre Brand, de Terre d'union. Entre 2009 et 2019, 550 hectares ont été artificialisés sur le bassin annécien. C'est considérable. C'est trop. »

## Pression économique et démographique

Selon eux, cette dynamique, due à la pression économique mais aussi démographique (rappelons que chaque année, environ 2 000 personnes s'installent dans le Grand Annecy), est néfaste pour deux raisons principales.

« La première, c'est qu'à cause de la raréfaction des terres cultivables et de leur faible diversification, l'autonomie alimentaire du bassin annécien n'est aujourd'hui que de 1 %, déplore André Veirman, lui aussi de l'association Terre d'union. La deuxième, c'est que par conséquent, 99 % de ce que nous mangeons est importé. Et cela implique des transports importants qui ont un effet néfaste sur le changement climatique. »

D'après eux, il est primordial que les élus du Grand Annecy, collectivité compétente en matière d'aménagement du territoire, agissent enfin de façon efficace. « Nous en avons rencontré plusieurs et tous semblent concernés et préoccupés par ce sujet, note Jean-Claude Bevallard. Maintenant, ils doivent prendre des décisions audacieuses et créatives en faveur de l'agriculture. » Et pas d'ici 2050, comme inscrit dans la plupart des documents d'aménagement (PLUi, SCoT, Sraddet, PAT, PCAET...), mais « dès à présent ».



### **Les solutions proposées par les associations**

Pour inverser la tendance, les membres de FNE 74 ont plusieurs idées en stock. Pour commencer, « on pourrait arrêter de construire des immenses parkings à côté des magasins dans les zones commerciales, remarque Jean-Claude Bevallard. On peut très bien imaginer des parkings à étages, enterrés ou aériens ». « Et dans les zones d'activités, on devrait ériger des bâtiments sur deux ou trois niveaux au lieu de faire des constructions de plain-pied », complète Nadia Torinesi, des Amis de la Terre.

Pour ce qui est des logements, le fameux axiome « reconstruire la ville sur la ville », très prisé des urbanistes, leur paraît plus que jamais d'actualité.

Les responsables associatifs incitent également les élus locaux à discuter du sujet avec leurs homologues genevois, qui, « créent des emplois en Suisse mais envoient les gens se loger dans l'Ain ou en Haute-Savoie pour protéger leurs propres terrains agricoles ».

Enfin, ils aimeraient que les agriculteurs eux-mêmes participent au développement de l'autonomie alimentaire en transformant une partie des parcelles. « Si un éleveur de vaches laitières concède un hectare de sa parcelle à un maraîcher, on peut fournir des légumes à 80 familles, assure André Veirman. Contrairement à ce que l'on croit, les besoins pour produire une agriculture nourricière ne sont pas immenses. » Et Pierre Brand de conclure : « Si on veut bouger du 1 % d'autonomie, il faut absolument laisser la place à d'autres filières. »